

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ BOTANIQUE

DE LYON

Paraissant tous les trois mois

TOME XXI (1896)

NOTES ET MÉMOIRES

COMPTES RENDUS DES SÉANCES



SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ

AU PALAIS-DES-ARTS, PLACE DES TERREAUX

GEORG, Libraire, passage de l'Hôtel-Dieu, 36-38.

1896



M. Mathieu pense pouvoir adapter à l'Iconographie des plantes le procédé de l'autocopiste photographique, entièrement différent du précédent, mais pouvant donner un tirage bien plus considérable.

Il communiquera le résultat de ses essais.

M. le D^r Léon Blanc rappelle qu'il a présenté, l'année dernière, des reproductions assez nettes obtenues par l'exposition à la lumière de papiers sensibilisés au ferrocyanure, sur lesquels on avait appliqué des feuilles de Fougères et d'autres plantes.

Dès ce moment, M. le D^r Blanc avait émis l'idée d'employer la gélatine *sensibilisée* et le tirage de l'autocopiste photographique pour des reproductions de plantes. Cette idée a été mise à exécution, sur les indications de notre collègue, par la Photo-Revue.

Elle a donné des résultats satisfaisants consignés dans cette publication.

M. Nis. Roux distribue les plantes suivantes :

Armeria præcox Jord. — Cueillie à la Salle près Gap, 15 juillet 1895.

Astragalus incanus, Saint-Mens près Gap, 23 mai 1895.

Anemone alpina var. *myrrhidifolia*. — Pelouses au-dessus de la Rochette près Gap, 16 mai 1895.

SÉANCE DU 21 JANVIER 1896

PRÉSIDENTE DE M. LE D^r SAINT-LAGER.

La Société a reçu :

Bull. de l'Herbier Boissier; IV, 1. — Bull. de la Soc. d'études scient. d'Angers; XXIV, 1894. — Bull. du Club alpin de Crimée; 1895, 7-12. — Bull. de la Soc. scient. des Basses-Alpes; XVI, 56-59. — Actes de la Soc. Linnéenne de Bordeaux; XLIX, 1895. — Bull. de la Soc. d'étude des sciences natur. de Nîmes; XXIII, 4. — Bull. de la Soc. des amis des sciences de Rochecouart; V, 5.

LE PRÉSIDENT informe la Société que, sur la demande des membres du Bureau, M. Oct. Meyran accepte pour l'année 1896 la fonction de Secrétaire adjoint.

ADMISSION.

M. Georges Blanc, demeurant à Lyon, rue Duguesclin, 53, est admis comme membre titulaire de la Société.

M. MEYRAN lit une étude historique concernant les vicissitudes de la notion du Genre en Botanique depuis le milieu du XVII^e siècle jusqu'à nos jours. A l'aide d'un grand nombre d'exemples, il montre combien cette notion a varié depuis le *Pinax theatri botanici* de Gasp. Bauhin, en passant par les *Institutiones rei herbariæ* de Tournefort, le *Species plantarum* de Linné, le Catalogue de J. Fourreau, jusqu'au *Conspectus floræ Europææ* de Nyman.

La constatation de cette mobilité est très importante, non seulement sous le rapport purement doctrinal, mais aussi en ce qui concerne les règles de la Nomenclature. En premier lieu, elle donne la démonstration expérimentale ou historique du caractère exclusivement subjectif de l'idée de genre. Depuis longtemps les philosophes sensés admettaient que la notion de genre est une conception idéale, dépourvue de réalité objective, une pure création de l'esprit humain, comme du reste toute partie d'une classification quelconque. En second lieu, cette mobilité nous avertit que nous devons éviter d'appliquer à la nomenclature des genres, êtres de raison, des règles qui conviennent seulement à la nomenclature des espèces, collections d'êtres réels. La différence essentielle entre les noms génériques et les noms spécifiques n'a pas été comprise par les botanistes qui ont accepté l'article 15 du Code parisien de 1867. Cet article proclame que « chaque groupe naturel de végétaux ne peut porter qu'une seule désignation valable, savoir la plus ancienne adoptée par Linné, ou donnée par lui ou après lui. » On sait cependant que, dans la pratique, aucun botaniste ne suit cette règle en ce qui concerne les genres : les uns, par exemple, admettent un vaste genre *Carduus*, qui est tantôt celui de Tournefort, tantôt celui de Linné ; les autres subdivisent ce genre en sept genres, qu'ils appellent *Tyrimnus*,

Silybum, *Notobasis*, *Picnomon*, *Cirsium*, *Chamaepeuce* et *Carduus*. La compréhension des genres *Centaurea*, *Gnaphalium*, *Valeriana*, *Myagrum*, *Antirrhinum*, *Anthericum* et d'un grand nombre d'autres, n'est pas moins variable, suivant qu'on consulte tel ouvrage de Botanique ou tel autre. Pour plus amples renseignements en ce qui concerne la diversité d'acception d'une multitude de noms génériques et les conséquences qui en résultent au point de vue des règles de la nomenclature, on consultera le Mémoire inséré dans le présent volume.

M. VIVIAND-MOREL est d'avis que les reproches adressés à Fourreau à propos de sa prédilection pour les « petits genres » ne sont pas plus justes que ceux qu'on ne cesse de faire à l'École analytique à propos des « petites espèces ». Puisque la compréhension des genres est arbitraire et n'a d'autre règle que la commodité de l'étude, il est incontestable que nous trouvons grand avantage à diviser les vastes genres en sections aussi homogènes qu'il est possible.

Dans la classification de Fourreau, les sections antérieurement établies par Cassini, de Candolle, Spach et plusieurs autres auteurs sont devenues des genres, et puisque les botanistes doivent nécessairement connaître les sections, il en résulte que la mémoire n'éprouve aucune surcharge par le changement d'étiquette opéré par Fourreau. Supposons, par exemple, qu'on veuille étudier les espèces européennes de la famille des Valérianacées. On a le choix entre deux partis : on pourra, comme avait fait Linné, constituer un grand genre *Valeriana*, qu'on divisera ensuite en 4 sections portant les titres suivants : *Valeriana*, *Centranthus*, *Fedia*, *Valerianella* ; — ou bien on élèvera d'emblée ces quatre sections à la dignité de genres.

On sait que tous les botanistes se sont ralliés à ce second parti. Un grand nombre d'auteurs ont agi de même à l'égard du genre linnéen *Anemone* qu'ils ont scindé en trois autres genres appelés *Anemone*, *Pulsatilla* et *Hepatica*, auxquels Fourreau a encore ajouté *Preonanthus* DC., *Homalocarpus* Schur et *Anemanthus* DC. On pourrait contester la nécessité du genre *Preonanthus* comprenant une espèce qui peut rentrer dans le genre *Pulsatilla*. Cette espèce est *Pulsatilla alpina* et ses diverses formes. Réserve faite de la mesure qu'il convient de garder dans la subdivision des genres riches en espèces variées,

il est certain que celle-ci est très utile pour acquérir une connaissance exacte des différences et des ressemblances qui existent entre les plantes d'une même famille. La synthèse philosophique viendra à son tour lorsqu'il s'agira de constituer des groupes d'un ordre plus général, mais au préalable, il est nécessaire d'avoir fait une analyse exacte des formes végétales et une répartition de celles-ci en genres bien définis.

M. BEAUVISAGE ne pense pas que la proposition faite par M. Kuntze d'établir un *Nomenclator* orthodoxe trouve beaucoup d'adhérents. Il est présumable que parmi les naturalistes il en est peu qui consentiraient à renoncer à la liberté de choisir les noms de genres parce que ceux-ci, comme l'a amplement expliqué M. Meyran, correspondent à des groupements subjectifs, c'est-à-dire soumis à l'arbitraire individuel.

Les inconvénients de la liberté en ce qui concerne le choix des noms spécifiques ne sont pas aussi grands qu'on l'a prétendu, à cause du besoin que nous avons tous d'être compris et de comprendre les autres. Le meilleur moyen d'arriver à cette entente désirable est de suivre les usages lorsqu'ils ne sont pas manifestement vicieux. Or, l'application stricte de la règle de priorité conduirait en beaucoup de cas à ressusciter de vieux noms spécifiques inusités ; cette règle est absolument inapplicable aux noms génériques.

M. BIOLAY, rapporteur de la Commission des finances, présente un état des recettes et dépenses de la Société pendant l'année 1895, et propose l'approbation du compte présenté par notre Trésorier.

L'Assemblée approuve ce compte et vote des remerciements à M. Chevalier pour le zèle avec lequel il remplit son utile fonction.